

finie que l'Empereur tient expressément à ce que ses propositions de réformes soient examinées publiquement par les mandataires du pays.

En même temps le bruit d'une dissolution prochaine de la Chambre, plusieurs fois démenti, se reproduit avec persistance, et beaucoup de gens présentent cet acte éventuel comme la conséquence logique de la lettre du 19 janvier, l'attitude de la Chambre depuis près de quatre mois n'ayant que mieux fait ressortir l'importance des divergences entre les opinions libérales du pouvoir et les opinions de la majorité ultra-conservatrice. Une fois engagé dans cette voie, on ne s'arrête plus, et la dissolution de la Chambre ne s'accomplirait pas sans un remaniement considérable du cabinet.

Toutes ces rumeurs ont naturellement leur contre-partie, et dans le monde officiel on prétend que le gouvernement tient à laisser la Chambre conduire à son gré ses travaux, qu'il veut lui donner tout le temps nécessaire pour les mener à bonne fin et qu'il serait au contraire très-satisfait du calme des séances. Nous verrons bientôt de quel côté se trouve la vérité.

J'appellerai en passant votre attention sur un incident qui s'est produit à la séance d'hier. M. Pouyer-Quertier, député de Rouen, dont on connaît l'ardente énergie, a fêtré ces hommes d'argent, ces grands financiers qui, à ses yeux, ne sont que des spoliateurs abusant de la crédulité publique. Or quels sont ces financiers ? M. Rouher a répondu que c'étaient là des jugements rigoureux contre des citoyens directeurs de grandes entreprises. Je laisse aux lecteurs le soin de deviner de qui l'on a parlé; ce n'est pas difficile.

Nos journaux discutent cette question délicate: la population parisienne doit-elle montrer ses antipathies ou ses sympathies à propos des visites princières. En d'autres termes, devons-nous accueillir avec enthousiasme ou avec froideur les princes étrangers ? Mon humble avis est que chacun doit suivre son sentiment personnel. Que ceux qui aiment à contempler ces augustes personnages se pressent sur leur passage, et ceux qui applaudissent leurs actions ont le droit de les acclamer. Mais nous croyons que des cris, qui pourraient être interprétés comme des injures, sont déplacés; l'indifférence et le silence des peuples sont la leçon des rois.

Le roi de Prusse arrive demain: il sera reçu avec le même cérémonial que l'empereur de Russie. M. de Bismark est attendu ici ce soir.

Le cabinet de Florence a communiqué hier au Parlement le traité conclu avec la maison d'Erlanger, de Paris, pour la liquidation des biens ecclésiastiques. On dit qu'il a proposé d'envoyer des troupes dans les Etats pontificaux pour la répression du brigandage. La cour de Rome a refusé.

Le Courrier français, comme journal quotidien, doit paraître vendredi ou samedi prochain: il aura le même format que les autres, mais il doit paraître une heure plus tôt.

On ne sait pas encore au juste quand se publiera la Situation, dont le directeur politique est M. Hollander qui fut, si je ne me trompe, attaché au bureau de la presse, au ministère de l'Intérieur. Son rédacteur en chef est M. Grenie, successivement rédacteur du Constitutionnel et du Pays. Je ne crois pas que les honorables fondateurs de ce journal puissent, dans leur profession de foi, affirmer que le besoin se faisait sentir d'un organe pour défendre le parti auquel ils se rattachent.

Le Mémorial diplomatique vient encore une fois de changer de propriétaire, ou plutôt il retourne à son ancien propriétaire le chevalier Debrauz de Saldapenna, lequel n'était pas le propriétaire légal puisqu'il est sujet autrichien, mais avait néanmoins pu céder sa propriété à M. P. Baragnon. Celui-ci a pendant deux mois dirigé le journal politiquement et administrativement. Au bout de deux mois, le Mémorial retourne sous la direction de M. Debrauz, sujet autrichien. Comme l'ancienne loi sur la presse est toujours en vigueur, le ministre refuse à M. Baragnon de le reconnaître comme rédacteur en chef et de ratifier le changement de propriétaire. M. de la Vallée était ambassadeur en Turquie quand M. P. Baragnon était directeur de l'imprimerie centrale de Constantinople. Il serait absurde de supposer qu'un grief personnel ait influé sur la décision du ministre, qui, on le sait, a accordé les autorisations demandées par MM. Weiss, Hervé, Vermorel et L. Veuil-lot.

M. de Villemessant vient de ressusciter l'Événement sous ce titre les Evénements. Les 1^{er} numéro a paru aujourd'hui.

CH. CANOT.

Paris, 5 juin.

Je me trouve aujourd'hui absolument dans la même situation que ce personnage de la fable payenne qui voyait constamment fuir devant lui les objets de ses desirs. Votre correspondant peut se faire une idée du supplice de Tantale. J'aurais, en effet, quantité de choses intéressantes à vous raconter, car vous devez bien supposer que la chronique ne chôme pas à Paris et qu'il ne se fit jamais pareille consommation de cancan. Il y en a de très-piquants, mais je crois que dans votre intérêt comme dans le mien, il vaut mieux que je m'abstienne. Essayez de vous représenter par l'imagination les occupations des milliers d'étrangers altérés de plaisir et surexcités par la curiosité qui s'agitent en ce moment dans la Babylone moderne,

et dont beaucoup veulent réunir en huit jours les jouissances qu'ils ne goûtent pas d'ordinaire en plusieurs années.

Quelques-uns vous diront que les fêtes et les distractions se succèdent sans interruption et que la population parisienne est la plus heureuse du monde. Ne le croyez pas. La population parisienne reste ce qu'elle est toujours, vaquant à ses affaires ou à ses plaisirs. Ce qui modifie la physionomie de la capitale, c'est l'affluence de ses hôtes de toute catégorie; et le sentiment qui domine les esprits à la vue des spectacles officiels, est un sentiment de curiosité. On a beau faire et beau dire, le fond de l'esprit français est le scepticisme, ou si vous aimez mieux, le défaut de respect. Nous avons pu en faire l'épreuve hier soir en étudiant les différentes manifestations de la foule entassée sur le parcours que devait suivre le cortège impérial pour se rendre à l'Opéra: elle accueillait par des saillies souvent peu bienveillantes les équipages armoriés dans lesquels elle voyait passer des hommes en costume officiel et des femmes en grande toilette. Un rien la mettait en gâté. Dès huit heures, la rue Lepelletier était barrée par des escouades de sergents de ville et la garde de Paris. La circulation des voitures était interdite et l'on ne pouvait plus à huit heures et demie traverser le Boulevard d'un trottoir à l'autre. A neuf heures plusieurs berlins de la Cour, avec une faible escorte arrivèrent au galop des chevaux. On crut que c'était le cortège impérial et la foule poussa des hurrahs confus. Beaucoup de gens s'éloignèrent, se plaignant de n'avoir rien vu. C'est seulement à neuf heures trois quarts que le cortège impérial déboucha au coin de la rue de la Paix. Dans la première voiture éclairée par ses quatre lanternes, se trouvaient les deux Empereurs et l'Impératrice avec la princesse de Prusse.

L'amphithéâtre de l'Opéra formait la loge impériale; au milieu se tenaient les deux Empereurs et autour les princes et princesses d'après le rang indiqué par l'étiquette. Jamais on n'avait vu ici pareille assemblée et le spectacle était plus dans la salle que sur la scène. Il y avait quatre ou cinq cents spectateurs de plus que la salle n'en peut contenir d'ordinaire. Une stalle d'orchestre a été payée 800 fr. et la veille un billet de parterre se vendait 60 francs. Le spectacle se termina à minuit.

Je ne puis me dispenser de revenir sur les incidents qui se sont produits hier dans la journée. Le Czar a visité Notre-Dame, le musée de Cluny, et le Palais-Royal. Il est vrai que dans ces trois endroits il put entendre le cri: *Vive la Pologne!* poussé par un certain nombre de jeunes gens. Au Palais, les avocats en robe se pressaient sur son passage. Plusieurs jeunes stagiaires et un avocat journaliste connu pour sa puissante chevelure et ses opinions avancées crièrent *Vive la Pologne!*, sans cependant donner à ce cri une intonation malveillante ou menaçante. Il nous semble que ces messieurs auraient dû consulter leurs confrères ou retirer leurs robes pour faire leur petite démonstration, contre laquelle la majorité des assistants protesta par son silence. Il n'est personne cependant qui ne fit cette réflexion: que le cri de *Vive la Pologne!* impuni à Paris, vaudrait l'internement en Sibérie à l'audacieux qui oserait le proférer à Saint-Petersbourg. Ce qui prouve que la distance change la moralité des choses.

Le Czar doit assister aux Variétés à une représentation de *Barbe bleue*. Il a pu applaudir dans la *Grande duchesse de Gerolstein* Mlle Garrait, une jolie personne qui fut quelque temps attachée au Théâtre français de Saint-Petersbourg.

Le prince Napoléon est toujours absent; il ne reviendra à Paris qu'après le départ du Czar et du roi de Prusse. Pour des motifs à peu près analogues, le comte de Walewski reste dans les retrais à Saint-Germain et s'abstient de prendre part aux fêtes officielles.

Un détail retrospectif: — Le prince de Galles avait accepté d'aller à Chantilly, chez le comte Duchâtel qui, on le sait, donne chaque année, le jour des courses, un grand dîner auquel assistent des sommités du parti orléaniste. Une dépêche de la reine Victoria empêcha le prince de se rendre à l'invitation qui lui avait été faite par la princesse de la Tremoille, fille de M. Duchâtel. Le jeune prince a, du reste, laissé un souvenir qui durera longtemps dans diverses classes de la société parisienne et lui-même sans doute en gardera la mémoire.

Le bruit des fêtes n'empêche pas les réflexions sages et les prévisions de l'avenir. Beaucoup de gens, conservateurs et libéraux, se demandent si toutes ces visites princières auront un résultat pratique et appréciable et si l'on peut en sortir quelque bienfait pour l'Europe. C'est là une question qui veut être longuement étudiée: je me bornerai aujourd'hui à reproduire l'avis d'un homme dont le jugement peut être quelquefois invoqué: M. Guizot, dans le huitième volume de ses *Mémoires* qui vient de paraître, parle avec de longs détails des mariages espagnols et de la visite que la reine Victoria fit à Eu au roi Louis-Philippe, et il dit: (je cite de mémoire) « On ne saurait croire combien les plus grandes difficultés pour les peuples pourraient être simplifiées si les hommes qui les dirigent avaient une confiance mutuelle dans leurs paroles et si leurs actes étaient conformes à leurs paroles. » Ne dirait-on pas que ces mots ont été écrits hier? C'est que certaines vérités sont toujours d'actualité, et celle-là pourrait servir d'épigraphe aux articles des journaux officiels sur les visites des souverains.

La loi sur la réorganisation militaire ne pourra venir en discussion qu'après le départ du Czar et du roi de Prusse.

On dit que la commission des crédits relatifs aux travaux du Trocadéro serait disposée à demander le rejet du projet de loi. Je crois pourtant que la loi finira par être adoptée.

Permettez-moi de terminer ici ma lettre. Le roi de Prusse va entrer tout à l'heure dans Paris. Je tiens à savoir s'il arrive ici la tête couverte de pe casque à aiguille qui est devenu légendaire.

CH. CANOT.

Nous tissons dans l'*Avenir national*: « L'empereur de Russie a visité mardi le Musée de Cluny, le Palais de Justice et la Sainte-Chapelle. Aux abords du Musée de Cluny, de nombreux cris de *Vive la Pologne!* poussés par un grand nombre de jeunes gens, se sont fait entendre. Les mêmes cris ont été prononcés au Palais de Justice: la visite du czar a été très-rapide. — D'ornant.

Nous lisons aussi dans le *Bulletin de Paris*:

Hier, dans le parcours du cortège impérial, amenant l'Empereur de Russie et l'Empereur des Français à l'Opéra, des cris de *Vive la Pologne!* se sont fait entendre parmi les curieux. C'était, paraît-il, la répétition de ce qui avait eu lieu le matin à la visite du Czar dans le quartier des Ecoles. On parle de plusieurs arrestations et d'une information judiciaire. On annonce, d'autre part, que le conseil de l'ordre des avocats doit se réunir à l'occasion de cet incident, auquel aurait participé quelques membres du barreau ou stagiaires.

Arrivée du roi de Prusse à Paris.

A l'heure précise, le train d'honneur amenant à Paris le roi de Prusse et les personnes qui l'accompagnent est arrivé en gare du Nord. L'Empereur qui s'y trouvait depuis quelques instants, a reçu à la descente du wagon l'auguste voyageur, avec lequel il a échangé une cordiale poignée de mains.

Après quelques minutes passées dans la salle d'attente où se trouvait, comme pour la réception de l'Empereur de Russie, les représentants du monde officiel, S. M. Guillaume 1^{er} a pris place dans la voiture impériale; elle avait à sa gauche l'Empereur Napoléon, en face était le prince royal de Prusse et le prince héritier de Russie; le comte de Bismark, le général de Moike et les autres officiers-généraux prussiens ont pris place dans les voitures de gala qui venaient à la suite de la calèche impériale.

Le cortège, précédé d'un piquet de lanciers et suivi d'un détachement de cent-gardes, s'est dirigé vers les Tuileries par boulevards de Magenta, de Strasbourg et de Sébastopol, la rue de Rivoli et la cour du Louvre.

La foule était immense. Elle a accueilli convenablement mais sans acclamations le nouvel hôte de Paris qui répondait avec beaucoup d'affabilité aux saluts qui lui étaient adressés.

Nous lisons dans la *Correspondance Havas*:

Des informations télégraphiques, postérieures de dix jours à la nouvelle de la capitulation de l'Empereur Maximilien, font connaître que, vers le 20 mai, ce souverain n'avait pas encore été victime des vengeances de ses ennemis.

La *Gazette de France* annonce qu'une nouvelle guerre semble être imminente entre la France et l'empire anamite. Une lettre de Hué, écrite par Mgr Sohier, vicaire apostolique de la Cochinchine assure que le Roi aurait résolu de massacrer les missionnaires et les chrétiens, en haine de la France.

Nous laissons à la *Gazette* la responsabilité de cette nouvelle, que nous reproduisons sous toute réserve.

CHRONIQUE LOCALE & DÉPARTEMENTALE

Ville de Roubaix

Hameau du Blanc-Seaui. — Demande d'annexion à Roubaix.

ENQUÊTE

Le Maire de la ville de Roubaix, conformément à l'arrêté de M. le préfet du Nord, en date du 16 mai dernier, prescrivant une enquête administrative dans la section du Blanc-Seaui et dans les villes de Roubaix et de Tourcoing, au sujet de la demande par laquelle plusieurs habitants du Blanc-Seaui sollicitent l'annexion de ce hameau à la ville de Roubaix;

Donne avis que ladite enquête administrative à laquelle il sera procédé par M. Des Rotours, conseiller de Préfecture, aura lieu, en cette ville, le jeudi 13 juin courant, de midi à cinq heures du soir, au grand salon-blanc de l'Hôtel-de-Ville. Les intéressés qui auraient des observations ou des réclamations à présenter sur la demande dont il s'agit, pourront, d'ici au jour de l'enquête, les déposer, sous enveloppe cachetée, au secrétariat de la mairie.

Le présent avis sera publié à son de

caisse et affiché dans les divers quartiers de la ville.

Roubaix, le 4 juin 1867.

JULIEN LAGACHE, adjoint.

CHEMIN DE FER DU NORD

TRAIN SPÉCIAL

à prix réduit en destination de Paris

Pour visiter l'Exposition universelle

A l'occasion des fêtes de la Pentecôte, la Compagnie du chemin de fer du Nord a l'honneur d'informer le public, qu'elle organisera, au départ des stations ci-dessous, un train spécial à prix réduit, à destination de Paris, pour visiter l'Exposition universelle.

Les prix comprennent, non-seulement le voyage aller et retour, mais encore le prix d'une carte donnant droit à l'entrée à l'Exposition pendant toute la durée du séjour à Paris.

DÉPART: VENDREDI 7 JUIN 1867

DÉPART DE		
Mouscron	vendredi	7.02 soir.
Tourcoing	>	7.28 >
Roubaix	>	7.38 >
Baisieux	>	4.42 >
Asq	>	4.54 >
Lille	>	8.25 >

Arrivée à Paris, samedi 8 juin, à 4 h. 15 m. du matin.

Départ de Paris (au retour),
Mardi 11 juin, à 11 h. 45 m. du soir.

RETOUR — Arrivée à

Lille	mercredi	7.45 matin.
Asq	>	10.19 >
Baisieux	>	10.31 >
Roubaix	>	8.45 >
Tourcoing	>	8.56 >
Mouscron	>	9.07 >

PRIX, comprenant le voyage aller et retour et la carte d'entrée à l'Exposition:

2 ^e classe	24 francs.
3 ^e >	16 >

CONDITIONS

I. Les billets ne sont valables que pour les trains indiqués ci-dessus; présentés à tout autre train, ils n'ont aucune valeur.

II. Ils se composent de trois coupons. Le premier sert pour le voyage à l'aller; le second pour le voyage au retour.

III. Le troisième coupon sera échangé à l'Exposition (avenue Labourdonnay) (1) contre un billet donnant droit:

1^o D'entrer tous les jours dans le Parc du Champ-de-Mars, dans le Palais et dans le Jardin, aux heures d'admission générale et aux heures réservées;

2^o De visiter, sans rétribution, le jardin d'Horticulture et les autres Expositions à péages spéciaux;

3^o De visiter l'Exposition agricole et les champs d'expérience de l'île de Billancourt.

IV. En même temps que le troisième coupon, le voyageur doit présenter son portrait-carte; cette condition est de rigueur, car c'est sur ce portrait-carte que s'applique le billet d'entrée.

V. La carte d'entrée à l'Exposition aura une durée qui ne s'étendra pas au-delà du séjour du billet.

Au marché aux grains du 5 juin 1867, il a eu un baisse moyenne de 0 fr. 72 cent. à l'hectolitre.

Dans son audience d'hier, le tribunal correctionnel de Lille a jugé les affaires suivantes:

Rosalie Samin, femme Degreet, arrêtée à Roubaix en flagrant délit de vol à la tire a été trouvée nanti de sept porte-monnaies, contenant environ 70 fr.; un an de prison.

Jean Malfait est traduit devant le tribunal sous l'inculpation d'infraction à un arrêté d'expulsion et de contrebande. Il est condamné, en considération surtout de ses antécédents, à raison de ces deux délits à 6 mois de prison et 500 fr. d'amende.

Louis Mathon, autre contrebandier, est condamné à 3 mois et 500 fr. d'amende.

Victorien Petit, ancien instituteur, accusé d'abus de confiance et d'escroquerie; soupçonné en outre d'avoir imité la signature de M. le juge de paix de Roubaix pour se procurer de l'argent. Un an de prison et 50 fr. d'amende.

Falsification de marchandises. — Appoline Desmette, femme Détaillier, fermière à Roubaix. 25 fr. d'amende.

Jeudi dernier, trois individus se baignaient dans la Lys à Comines. Malgré les observations qu'on lui fit, l'un d'eux, le nommé Louis-Charles Bertier, âgé de 21 ans, ouvrier filateur, s'est avancé dans un endroit très-dangereux nommé le rabas de la Lys. Le malheureux n'a pas tardé à perdre pied et à disparaître sous l'eau. Il fut impossible de lui porter secours et il a péri victime de son imprudence.

On vient de mettre en arrestation le nommé Jean-Marie Ducauchez, cultivateur, demeurant à Cysoing, pour coups portés

(1) D'accord avec la commission impériale, l'échange pourra être fait à l'arrivée du train spécial, dans la gare du Nord à Paris, aux voyageurs qui arriveront munis de leur portrait-carte.

au sieur Hyppolyte Maraouelle, cordonnier au même lieu.

Ducauchez a déjà subi deux condamnations pour faits analogues.

Pour toute la chronique locale J. REBOUX.

PHOTOGRAPHIE

A BLIN

25, RUE DU MIDI, 25.

Le prix des photographies noires, jusqu'au 1^{er} août sera de 10 fr. la douzaine. Et celui des photographies fonds blancs dégradés sera de 12 francs, jusqu'à la même date.

FAITS DIVERS

— On mande de Rome 3 juin: ce matin, le Pape a tenu, au Vatican, un consistoire public auquel assistaient vingt évêques déjà arrivés dans la ville éternelle.

— M. le docteur Nélaton a été élu membre de l'Institut, section des sciences (médecine et chirurgie) en remplacement du docteur Jobert de Lamballe décédé.

— Dimanche, 2 juin, a été ouverte à Amiens, la 33^e session du congrès scientifique et archéologique de France.

— Le correspondant parisien du *Nouveliste de Rouen*, raconte [plusieurs faits et gestes de l'Empereur de Russie dans la journée de dimanche. Il prend le Czar aux courses du grand Derby, où parmi les parieurs, nous pouvons citer LL.AA. le César witch grand-duc héritier Alexandre Alexandrowitch et le duc Vladimir Alexandrowitch, qui ont tenu pour *Patricien* contre leur cousin S.A.I. le duc de Leuchtenberg, qui a tenu pour *Fervacques*. On assure que les paris s'élevaient à 60 millions. Voilà 60 millions bien placés!

— Voici les titres du czar Alexandre II, traduits mot à mot, tels qu'on les inscrit en tête des décrets, lois et actes de l'Etat et sur les grands diplômes:

« Par la grâce de Dieu qui aide, nous, Alexandre, Empereur et autocrate de toutes les Russies, de Moscou, de Kiev, de Vladimir, de Novgorod, czar de Kazan, czar d'Astrakan, czar de Pologne, czar de Sibérie, czar de Khersonz taourique, czar de Géorgie, seigneur de Pskof et grand-duc de Smolensk, de Lithuanie, de Volhynie, de Podolie et de Finlande, prince d'Esthonie, de Livonie, de Courlande, de Samogitie, de Bulgarie et autres; seigneur et grand-duc de Novgorod des basses contrées, de Riazan, de Poloïsk, de Jaroslaf, de Vitebsk, et dominateur de toute la contrée du nord; seigneur d'Iverie, de Kallatinie et de la région d'Arménie, seigneur héréditaire et monarque des princes de Circassie et des Montagnes; héritier de Norvège, duc de Schleswig-Holstein, de Stermarn, de Dootmarsen, d'Oldembourg, etc., etc. »

Il y a beaucoup d'*et cætera*. Ce n'est encore ici que le quart, mais nous arrêtons à l'énumération.

— Le voyage du Sultan à Paris est vivement critiqué par les zélés musulmans; mais Abdul-Aziz n'a tenu aucun compte de cette opposition qu'avaient les ulémas et peut-être aussi plusieurs de ses ministres, et le Sultan viendra en grand appareil.

Nous lisons, en effet, dans le *Nord*: « Le Sultan sera escorté d'une partie de sa garde, dont le costume est éclatant. Abdul-Aziz amènera également trois de ses chevaux de selle favoris; l'un, blanc; l'autre, couleur gorge pigeon et tacheté, le troisième, noir d'ébène. Le Sultan monte ses chevaux avec l'ancienne selle des califes, à glands d'or. Une étoffe pourpre couvre la croupe du cheval, et les glands d'or sont soutenus par des personnes de la suite. Le Sultan est très-simple d'allures, presque toujours en habit civil, il a supprimé l'aigrette de diamant qui ornait autrefois son fez, suivant l'usage traditionnel. Ce fez écrasé, très-évasé aux rebords, s'appuie sur une tête d'expression un peu sauvage, aux cheveux très-noirs sur le devant et entièrement blancs sur la nuque. Abdul-Aziz, de taille ordinaire, est très-vif et robuste. On pense qu'il revêtra à Paris, aux revues et dans les fêtes officielles, ses costumes d'apparat. »

Le Sultan amènera même avec lui, assure-t-on, sa musique militaire. Ce qu'il dépensera dans ce voyage, son ministre des finances le saura plus tard.

— On assure que la crainte de ne plus retrouver, à son retour, la place libre, empêcherait seule l'empereur du Maroc de quitter ses Etats; il y a là, en effet, matière à hésitation pour Sa Majesté marocaine. Quand à Mulley-Abbas, son frère aîné, qu'aucune appréhension pareille ne peut retenir, il se prépare à nous rendre visite. Mulley-Abbas, chargé de représenter l'empereur du Maroc, partira, dit-on, de Tanger, dans les premiers jours de juillet, avec une suite très-brillante. Le mois de la canicule est décidément réservé aux princes musulmans. Le Sultan, le vice-roi d'Egypte, le Bey de Tunis vont se trouver à la fois à Paris, ainsi qu'Abd-el-Kader, dont on attend l'arrivée à Marseille.

— Le pèlerinage de la Mecque s'est effectué, cette année, dans de bonnes conditions sanitaires. Les six navires déjà revenus à Suez n'avaient aucun malade à bord.